

N°1064

du 10
OCTOBRE
2017



L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

P.4 Accès aux institutions publiques
d'enseignement supérieur

Fin des disparités entre étudiants togolais et ceux ressortissants de l'Uemoa

P.3 Pour faciliter la mobilité des populations dans l'espace CEDEAO

Cina Lawson plaide pour une réduction des coûts de communication



Cina Lawson, Ministre des Postes
et de l'Economie numérique

P.6 Programme de mécénat

TOGO CELLULAIRE lance son projet «*Rentrée solidaire*»

P.4 En lien avec les ODD et le Volontariat international de réciprocité

6 Togolais en partance pour un service civique de 9 mois en France

P.3 Au moment de voter leur budget 2018, et après des
années de doléance

Les députés réclament une relecture "accélérée" de la loi sur leurs indemnités et autres avantages

P.6 Soulagement des populations de Blitta

Le projet SAFETY pour les premiers secours et les emplois

Participons tous à la réflexion sur les réformes politiques, institutionnelles et constitutionnelles en déposant nos suggestions sur :

www.reformes-togo.com

AZIMUTS INFOS

iOS 11 : les principales nouveautés d'Apple

La dernière mise à jour du système d'exploitation iOS d'Apple introduit de nombreuses nouveautés, dont certaines renouvellent l'utilisation de la tablette iPad. L'iPhone, de son côté, gagne en ergonomie et en praticité. Les détails.

iOS 11 est disponible à partir de l'iPhone 5S et sur tous les modèles suivants. En ce qui concerne l'iPad, sont éligibles les iPad de 2017, l'iPad Air, Air 2, l'iPad Pro (9,7, 10,5 et 12,9 pouces) ainsi que les iPad mini 2, 3 et 4 et l'iPod touch de sixième génération. Voici les nouveautés les plus marquantes qu'apporte iOS à ces smartphones et tablettes.

Un centre de contrôle personnalisable

La nouvelle mouture du centre de contrôle d'iOS présente les fonctions sous forme d'icônes individuelles. Il offre surtout des options de personnalisation avec la possibilité d'ajouter des commandes. Pour cela, il faut se rendre dans Réglages > Centre de contrôle > Personnaliser les commandes. Dommage que l'on ne puisse pas ajouter des raccourcis vers des applications tierces.

Un Finder pour iOS

Avec l'application Fichiers, l'iPhone et l'iPad disposent désormais d'un équivalent du Finder sur macOS. L'outil permet de chercher, parcourir et classer tous les types de fichiers ; il recense également les contenus récents. L'application fonctionne aussi bien pour les fichiers stockés dans la mémoire du terminal que pour ceux présents sur des services de stockage en ligne tels que iCloud, Box ou Dropbox.

Un nouveau Dock et le glisser-déposer pour l'iPad

C'est certainement l'iPad qui bénéficie le plus des nouveautés d'iOS 11. Le nouveau Dock s'affiche sur n'importe quel écran avec un geste de balayage ; on peut y ajouter les applications de son choix. L'autre grande amélioration concerne l'arrivée du glisser-déposer pour déplacer du texte, des images, des fichiers entre les applications. Cela s'accompagne d'un mode multitâche grâce auquel on peut ouvrir deux applications côte à côte dans Slide Over ou Split View.

L'application Notes encore plus complète

Notes s'enrichit de plusieurs fonctionnalités importantes. Il est ainsi possible de faire une recherche de notes manuscrites scannées ou rédigées avec le stylet Apple Pencil. L'application permet aussi désormais de numériser des documents et d'ajouter des tableaux. Autant d'améliorations qui en font une alternative crédible à Evernote.

Un App Store remanié

La boutique d'applications a eu droit à un profond remaniement pour gagner en clarté. Désormais, les jeux sont classés à part dans un onglet dédié. La recommandation de contenu est éditorialisée avec des chroniques et la mise en avant d'une nouvelle application quotidienne.

La réalité augmentée avec ARKit

La réalité augmentée fait une arrivée en force chez Apple avec l'introduction d'ARKit. Ce n'est pas directement une nouveauté d'iOS 11, mais un kit de développement grâce auquel les créateurs d'applications peuvent exploiter cette technologie d'affichage qui superpose des informations à l'environnement réel. Les terminaux sous iOS 11 et dotés d'un processeur A9 pourront exécuter des applications de réalité augmentée. Parmi les premiers contenus disponibles, MeasureKit est l'un des plus impressionnants. Cette application permet de prendre les mesures d'une pièce ou d'un objet avec de très nombreuses options.

De nouvelles options pour Live Photos

Live Photos reçoit trois nouvelles options pour créer des animations à partir d'images : rebond (une action revient à son point de départ), boucle vidéo et pose longue pour créer un effet de traînée. Par ailleurs, on peut désormais couper le son, changer d'image clé et raccourcir une séquence.

Le centre de notifications intégré à l'écran de verrouillage

Grosse évolution ergonomique au niveau du centre de notifications qui se retrouve intégré à l'écran de verrouillage.

Unesco

Moushira Khattab, seule candidate africaine

La succession à la Bulgare Irina Bukova est ouverte : les 58 membres du Conseil exécutif de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, les sciences et la culture (Unesco) s'apprêtent à partir de ce 9 octobre à élire son nouveau directeur général pour un mandat de quatre ans. Un vote que pourront entériner les 195 membres de l'organisation.

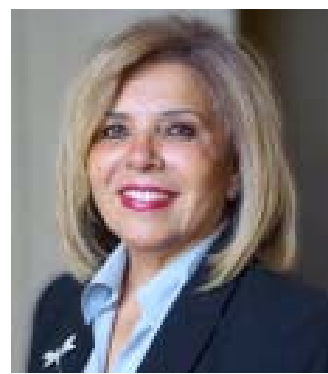
Et l'Égyptienne Moushira Khattab a toutes les chances d'accéder au poste. Elle est en course aux côtés de neuf autres candidats.

Ancienne Ministre d'Etat chargée de la famille et de la population, Vice-Présidente du Bureau international des droits des enfants, Moushira Khattab est aussi une diplomate de carrière. Elle s'engage dans une bataille qui risque d'être rude et âpre.

Face à elle, Audrey Azoulay, ancienne ministre de la Culture de Fran-

çois Hollande a ses chances même si les derniers jours de campagne ont montré de grosses fragilités. Le soutien français est loin d'être unanime : l'ancien Ministre français de la Culture, Jack Lang, et actuel Président de l'Institut du Monde Arabe (IMA) ne la soutient pas. De fait, la candidature française est une nouveauté qui ne fait pas que des heureux : la France abrite le siège de l'Organisation et avait pour tradition de ne pas présenter de candidat selon un accord tacite. Par ailleurs, rien ne dit qu'Azoulay ait le soutien de son pays d'origine, le Maroc.

En revanche une chose est certaine, Moushira Khattab a le soutien du continent et de l'Union africaine. Outre le retrait du candidat irakien en sa faveur prélude à un ralliement du camp arabe, une forte mobilisation africaine s'organise autour de l'Égyptienne. Le Ministre égyptien des Affai-



res étrangères, Sameh Shoukry, et le Président de la Commission Africaine, Moussa Faki (et ancien ministre des affaires étrangères du Tchad), sont arrivés à Paris pour soutenir la candidate. Ils ont été rejoints par le ministre des Affaires étrangères de Sierra Leone, Samura Kamara, et de nombreux responsables de l'Union Africaine. Objectif : voir l'UNESCO dirigée pour la première fois par une femme africaine.

Face aux menaces de la radicali-

sation, du terrorisme et de l'extrémisme, qui menacent la paix et le dialogue entre les cultures, la communauté internationale doit se mobiliser en urgence, selon la candidate. Au premier rang, l'Unesco doit se mettre en ordre de marche sur la base de convictions fortes articulées sur des valeurs affichées, une méthode renouvelée et des priorités claires et lisibles dans ses missions : l'éducation, l'autonomisation des jeunes, l'égalité des genres et enfin l'Afrique pour contribuer activement à l'agenda mondial des Objectifs de développement durable (ODD) à l'horizon 2030 et lutter efficacement contre l'extrémisme et la radicalisation. Ce double objectif est un impératif.

De fait, l'UNESCO serait bien inspirée de se choisir une femme, arabe et africaine.

Littérature

Kangni Alem admire le destin des "enfants du Brésil"

Dans une interview accordée à l'écrivain camerounais et journaliste Timba Bema, l'écrivain togolais Kangni Alem revient sur son dernier roman, Les enfants du Brésil.

Je ne saurais donner une réponse satisfaisante. J'avais des envies contradictoires, ce roman est une expérience bizarre pour moi-même, j'avais le choix de ne pas le publier, Esclaves en soi avait beaucoup dit. Mais au fond, comme un scénariste de série, j'avais envie d'épuiser le sujet et de l'élargir à un autre horizon. La seule chose à laquelle je croyais en le publiant, c'est que je voulais tester le dispositif autour du personnage nommé Velasquez, pour le faire revenir dans un roman qui m'obsède, un roman consacré à la figure de deux enfants du Brésil deux figures afro-brésiliennes togolaises, Sylvanus Olympio et Tavio Amarin. Je considère donc ce roman moins comme une suite d'Esclaves qu'un nouveau projet donc il contiendrait les linéaments, déclare l'écrivain en ce



qui concerne les liens entre son roman Esclave et Les Enfants du Brésil.

Les Africains, vendeurs d'esclaves ?

Kangni Alem est encore revenu sur la complexité de la Traite des Esclaves, celle qui a vu des millions de Noirs enlevés au continent et soumis à l'esclavage dans les Amériques. Pour lui, il n'y a pas dans cette histoire que les bons d'un côté et les méchants de l'autre. La réalité n'est pas si évidente qu'on le pense ou le croit.

Je n'ai plus de doute sur la réalité complexe du commerce triangulaire.

Et surtout, l'évolution des mentalités quant aux droits de l'homme ne doit pas nous leurrer : il y a eu des acheteurs, et il y a eu des vendeurs ; reconnaître cela c'est rendre justice à la Histoire. De toute façon, aucune mémoire humaine n'est parfaite, et les victimes et les complices fabriquent l'Histoire. Même le sentiment de rejet, avec le temps, pourrait être relativisé.

Les positions de ces pays sont des positions d'une souveraineté rejetant toute moralisation de leur passé. Du fait que certaines thèses font des corrélations entre esclavage et génocide, les politiques publiques sont frileuses vis-à-vis d'une reconnaissance complète des actes liés à la traite, actes à la fois privés et publics. Le cas suédois est encore plus diffi-

cile à admettre au regard des standards modernes, puisque La suède a signé des traités spécifiques pour vendre des esclaves sexuels dans plusieurs possessions ottomanes. Souvent, vous remarquerez que ce sont les actions associatives, les débats citoyens qui font bouger les lignes dans ces pays. Mais raison d'Etat et citoyenneté mettent du temps avant d'être en phase, même dans les grandes démocraties.

Influences du Brésil sur l'Afrique. Beaucoup d'universitaires ont écrit sur le sujet, et démontré les influences à rebours. A la fin de mon roman Esclaves, j'indiquais l'influence de la bourgeoisie afro-brésilienne sur les débats politiques citoyens dans les luttes de décolonisation des pays du Golfe de Guinée. Paradigme assez volatil, mais important. Dans d'autres domaines, comme la cuisine, les métiers de l'artisanat, l'architecture, les influences en savoir-faire sont notables et durables. Sur le plan architectural, un livre récent signé Milton Guran et Roberto Conduru, Architecture Agouda au Bénin et au Togo montre brillamment cet héritage qui perdure.

Disparition

L'acteur Jean Rochefort est mort à l'âge de 87 ans

Le comédien Jean Rochefort est décédé à 87 ans dans la nuit de dimanche à lundi selon son entourage. Depuis la fin des années 50, Jean Rochefort est un des piliers du cinéma français, qu'il a marqué par sa longue silhouette osseuse et ses célèbres moustaches. Comédien populaire, éclectique et pudique, il a tourné avec de nombreux cinéastes de renom, notamment Yves Robert, Bertrand Tavernier et Patrice Leconte.

Membre de la "bande du Conservatoire" avec Jean-Pierre Marielle ou Philippe Noiret, Jean Rochefort est apparu dans plus d'une centaine de films, notamment Un éléphant ça



trompe énormément, le Crabe-Tambour (pour lequel il a obtenu un César du meilleur acteur en 1978) ou encore Que la fête commence (César du meilleur second rôle 1976). Il avait reçu un César d'honneur pour l'ensemble de sa carrière en 1999.



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récépissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Impression
Groupe de presse L'Union

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
Sylvestre D.
Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO
Tony FEDA

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme
Guillaume BOGLA

Au moment de voter leur budget 2018, et après des années de doléance

Les députés réclament une relecture «accélérée» de la loi sur leurs indemnités et autres avantages

Late Pater

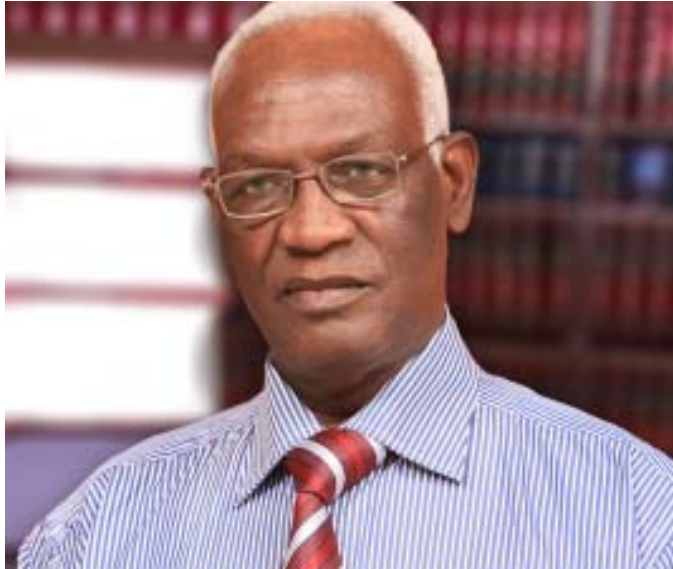
Réunis en session ordinaire le 5 octobre 2017, les députés ont adopté le budget de l'Assemblée nationale, gestion 2018, dans le respect des enveloppes-plafonds définies dans la lettre de cadrage budgétaire du Premier ministre. En 2017, le budget du parlement s'élève à 5.686.064.545 francs Cfa, comprenant les dépenses de personnel, de fonctionnement, de transfert (pour le renforcement des capacités des commissions permanentes et la contribution aux organismes interparlementaires) et d'investissement. Pour le compte de 2018, ce budget est porté à 8.885.036.780 francs Cfa, en augmentation de 56,3% (soit 3,199 milliards de francs Cfa).

Estimées à près de 2,3 milliards de francs Cfa en 2018, les dépenses de personnel au niveau du parlement enregistrent une hausse de 19,9% qui s'explique par la prise en compte de trois mois d'indemnités des députés après la fin de l'exercice du mandat parlementaire, et la diminution de la provision pour recrutement. Lequel mandat de la 5^{ème} législature, qui a commencé avec la rentrée parlementaire du 20 août 2013 à l'issue du scrutin du 25 juillet, doit prendre fin en 2018. C'est la loi organique n°96-001/PR portant détermination et fixation de l'indemnité et des autres avantages dus aux députés qui précise que ceux-ci continuent de percevoir une indemnité pendant une période de trois mois après la fin de leur mandat. Apparemment, les députés devront s'en contenter. Pour le moment. Leur vieux plaidoyer n'ayant toujours pas abouti. Et selon une nouvelle recommandation, la Commission des finances et du développement économique demande à l'Assemblée nationale d'«accélérer la relecture de la loi organique n°96-001/PR portant détermination et fixation de l'indemnité parlementaire et autres avantages dus aux députés en vue de son adoption avant la fin de la présente législature». Elle n'oublie pas de recommander aussi d'«accélérer le processus en cours pour finaliser et adopter le statut particulier du personnel de l'Assemblée nationale avant la fin de l'année 2017 pour sa mise en œuvre effective avant la fin de la présente législature».

Décidément, la pleine jouissance de tous les indemnités et autres avantages prévus dans la loi organique de 1996 reste une arlésienne pour les députés. La même inquiétude revenant toujours entre les débuts et les fins de législature. Pour calmer les élus, la Commission des finances recommandait déjà, au moment d'adopter l'avant-projet du budget de l'Assemblée nationale, gestion 2015, de «mettre en place

une commission spéciale pour la relecture de la loi organique n°96-001/PR... pour une réelle et effective application en faveur des bénéficiaires à la jouissance de leur droit». Pendant le vote du budget 2014, ces questions étaient posées : les recherches d'information ont-elles été menées pour savoir pourquoi la précédente législature n'a-t-elle que partiellement appliqué la loi organique portant fixation de l'indemnité parlementaire et autres avantages dus aux députés ? Les difficultés économiques du pays ne constitueraient-elles pas les mobiles de cette prudence observée dans les anciennes prévisions budgétaires ? «Nous voulons, à travers ce mandat, rehausser l'image de notre institution. Notre souci en tant que nouvelle législature est de respecter les textes qui sont en vigueur...», avait-on estimé. Ajoutant que faire travailler davantage les députés demande des moyens suffisants. Mais, en l'état, que cache la loi organique du 2 février 1996 ?

Les éléments constitutifs de l'indemnité parlementaire sont l'élément permanent de rémunération (indemnité mensuelle égale au traitement à l'indice maximum des cadres supérieurs de l'Administration publique générale de l'Etat), l'indemnité de session, les indemnités relevant de l'exercice du mandat parlementaire, les indemnités spécifiques en rapport avec la fonction exercée au sein de l'institution parlementaire. Et les avantages dus au député sont la protection sociale, les frais afférents aux déplacements à l'intérieur ou à l'extérieur du pays, le prêt pour achat de véhicule et installation du député. En raison des contraintes propres au mandat parlementaire, le député perçoit des indemnités compensatrices pour le téléphone, le déplacement et le logement. Le président de l'Assemblée perçoit, outre l'indemnité mensuelle, une indemnité mensuelle spéciale dite indemnité de représentation. L'ensemble des indemnités et autres avantages alloués au président de l'Assemblée doivent être équivalents à ceux accordés au Premier ministre. Les autres membres du bureau de l'Assemblée, les présidents et vice-présidents de groupes parlementaires et les membres des bureaux des commissions permanentes perçoivent, outre l'indemnité mensuelle, une indemnité spéciale dite indemnité de fonction. L'ensemble des indemnités et avantages qui leur sont alloués doivent être équivalents à ceux accordés aux ministres pour les vice-présidents, aux secrétaires d'Etat pour les questeurs, les présidents de groupes parlementaires et de commissions permanentes, les secrétaires parlementaires. Le président de l'Assemblée et les ques-



Dama Dramani, Président de l'Assemblée Nationale

teurs bénéficient de la gratuité de logement. Le président de l'Assemblée a droit à la gratuité de la domesticité, de l'eau, de l'électricité et du téléphone. Il est mis à sa disposition un personnel de dix gens de maison. Les autres membres de l'Assemblée ont droit chacun à un personnel de trois membres pris en charge par l'Assemblée nationale au titre de la permanence du député.

Au début de la législature, un prêt sans intérêt de quatre millions de

francs Cfa est accordé au député par le Trésor public en vue d'acquiescer un véhicule et d'assurer son installation. Ce prêt est remboursable en quarante mensualités. La protection sociale du député se décompose en assurance-vie, accidents de travail, assurance-maladie et allocations familiales. Pendant la durée de son mandat, chaque député bénéficie d'une assurance-maladie souscrite par l'Assemblée nationale pour ses frais de santé, ceux de son conjoint et de ses en-

fants mineurs. Toujours pendant son mandat, chaque député bénéficie d'une assurance-vie souscrite par l'Assemblée pour un capital décès de trente millions de francs Cfa. Pour les missions à l'intérieur du pays, le député se déplace dans les mêmes conditions que celles fixées pour les membres du Gouvernement. Pour les missions à l'extérieur, lorsque le déplacement s'effectue par voie aérienne, le président de l'Assemblée, les membres du bureau de l'Assemblée, les présidents de groupes parlementaires et les présidents de commissions permanentes voyagent en 1^{ère} classe et les autres députés en classe Affaires. L'hébergement est assuré dans un hôtel de la classe 3 étoiles au moins.

Seul l'élément permanent de rémunération est imposable selon la législation en vigueur. L'impôt sur le revenu est prélevé sur 50% de cette indemnité. Les indemnités fixées dans la loi organique sont maintenues au profit de leurs bénéficiaires pendant trois mois après la fin de l'exercice du mandat parlementaire, sauf en cas de démission.

Il faut ajouter que, pour les inves-

tissements, l'Assemblée nationale a obtenu, au titre de 2017, un crédit de 350 millions de francs Cfa représentant la contrepartie togolaise du financement des travaux de construction de son nouveau siège. Pour 2018, la tranche annuelle de cette contrepartie est portée à 3.685.689.000 francs Cfa, soit une hausse de 953,1%. Et pour 2019 et 2020, les prévisions inscrivent des montants respectifs de 626 millions de francs Cfa et 648 millions de francs Cfa. En clair, les travaux de construction devraient s'achever en 2018 mais le contrat avec les Chinois prévoit des paiements étalés jusqu'en 2020.

Bon à savoir : il ne s'agit que du projet de budget de l'Assemblée nationale adopté par les députés eux-mêmes ; le ministère de l'économie et des finances pourra, au moment d'approuver le budget général de l'Etat, gestion 2018, opérer des coupes sur certaines lignes de dépenses et retenir des montants inférieurs. Pour la 11^{ème} fois, les Togolais choisiront leurs représentants en 2018.

Pour faciliter la mobilité des populations dans l'espace CEDEAO Cina Lawson plaide pour une réduction des coûts de communication

Les ministres en charge des Technologies de l'information et de la communication (TIC) viennent de tenir à Praia, la capitale du Cap-Vert, leur 15^{ème} réunion en vue d'assurer la mise en place du marché unique dans le secteur. Les discussions ont porté entre autres, sur le Projet de Règlement sur le roaming gratuit dans la région CEDEAO, la liste des laboratoires sélectionnés pour valider les decodeurs TNT dans la région CEDEAO et la recommandation pour l'harmonisation de l'approche en matière d'octroi de licences nationales et de reconnaissance mutuelle des licences au niveau sous-régional pour les stations terriennes mobiles (ESIM).

Eric J.

Dans une adresse à l'endroit de ses pairs, Cina Lawson, la ministre des Postes et de l'économie numérique du Togo, a indiqué que l'ambition poursuivie par ces réformes est d'aboutir à l'intégration sous-régionale au travers des télécommunications et des TIC notamment par l'interconnexion des Etats ainsi que la mise en place et le maintien d'un réseau commun de télécommunications en Afrique de l'Ouest. En ce sens, la cherté des communications depuis l'international entravant les échanges et le développement d'un marché harmonieux a notamment conduit la CEDEAO à s'intéresser à la révision du cadre réglementaire, pour une suppression des frais d'itinérance mobile.

Selon Cina Lawson, la facilité et la réduction des coûts d'appel à l'international, sont des préoccupations majeures des citoyens, des voyageurs d'affaires, des touristes, mais également des éleveurs, des travailleurs transfrontaliers, ainsi que des populations migrantes. « La suppression des frais



Photo de famille des participants à la fin de la rencontre

d'itinérance participe à l'assise de l'intégration des peuples au sein de la CEDEAO en ce qu'elle vise à faciliter la mobilité des populations à travers les TIC, en réduisant les coûts de communication lorsque l'on se trouve dans la zone des Etats membres » a-t-elle dit, indiquant que certains Etats de la CEDEAO (le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Mali, la Guinée Conakry, le Sénégal et le Togo) ont pris les devants en signant le protocole d'accord sur les principes

de base pour la mise en œuvre du « free roaming » entre ces pays de l'Afrique de l'Ouest dont la mise en œuvre est effective depuis le 31 mars 2017. La ministre s'est réjouie de constater que les gouvernements se comprennent sur ces questions d'intérêt commun. « Afin de généraliser cette première initiative à l'ensemble des Etats membres de la CEDEAO, tant au niveau des appels, que des sms et des données Internet, je nous encourage à procéder à l'adoption

du Projet de Règlement sur le roaming gratuit dans la région CEDEAO ».

Plaidoyer pour un free roaming en Afrique de l'ouest

Selon les études, près de 70% de la population est dotée d'un téléphone portable en Afrique. Le mobile est l'outil privilégié de communication et devient le premier canal transactionnel dans le monde. Sur le continent, le paiement mobile est en plein essor, favorisant ainsi l'in-

(suite à la page 6)

Accès aux institutions publiques d'enseignement supérieur Fin des disparités entre étudiants togolais et ceux ressortissants de l'Uemoa

Jean AFOLABI

C'est la conséquence de la ratification par le Togo de la convention révisée sur la reconnaissance des études et des certificats, diplômes, grades et autres titres de l'enseignement supérieur dans les Etats d'Afrique, adoptée à Addis-Abeba le 12 décembre 2014. Les députés ont voté le projet de loi le 14 septembre 2017. Le processus a débuté avec l'adoption en conseil des ministres, le 10 mars 2017, du texte portant **égalité de traitement des étudiants étrangers, ressortissants de l'espace Uemoa, dans la détermination des conditions et des droits d'accès aux institutions publiques d'enseignement supérieur du Togo**. L'Exécutif togolais prenait ainsi en compte la directive n°01-2005-CM du 16 septembre 2005 de l'Uemoa, dans le cadre du renforcement de la liberté de circulation dans l'Union économique. Après 10 ans de retard. Et il a fallu une lettre de relance du ministre de l'Economie et des finances du 22 avril 2016 pour la transposition des directives communautaires. Un comité ad hoc, mis en place par le ministre de l'Enseignement supérieur, a finalement élaboré le projet de loi. L'article 3 de la directive a fixé la date butoir de sa transposition dans les législations nationales au 31 décembre 2007.

Le geste des députés permet désormais à tous les étudiants ressortissants de tout Etat membre de l'Uemoa d'accéder aux institutions publiques d'enseignement supérieur du Togo dans des conditions similaires à celles prévues pour les étudiants de nationalité togolaise. Cette loi permet donc de remédier aux disparités constatées et d'assurer un traitement égal à tous les ressortissants de l'Union, en ce qui concerne les modalités d'accès aux institutions publiques. Jusqu'ici, les frais d'inscription sont très élevés pour les étudiants étrangers y compris ceux ayant en partage les idéaux d'un même regroupement sous-régional comme l'Uemoa. Sur le fond, la transposition de cette directive de l'Uemoa dans la législation nationale est une réforme majeure qui va contribuer à une plus grande mobilité des étudiants des pays membres. Le Togo serait le 6^{ème} pays à la ratifier.

La directive veut instaurer un principe d'égalité et non de réciprocité, laquelle peut s'appliquer à une convention mais pas à une directive. Ainsi, au plan de la jouissance effective de l'égalité prescrite, cette transposition bénéficiera à tous les étudiants des pays membres de l'Uemoa inscrits au Togo, que ces derniers aient transposé ou non la directive n°01-2005-CM du 16 septembre 2005. Et ce, en



Octave Nicoué Broohm, Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

vertu des exigences du droit communautaire. Dans la pratique, même en l'absence de la transposition dans l'ordonnancement juridique interne des Etats, les étudiants ressortissants de l'espace communautaire pourraient invoquer la directive à l'occasion de leur inscription dans les institutions publiques d'enseignement supérieur de tout Etat membre, pour se prévaloir des avantages qu'elle offre.

A noter que, au cours de l'année universitaire 2015-2016, le Togo a enregistré un effectif total de 461 étudiants étrangers dont 455 inscrits à l'université de Lomé et seulement 6 inscrits à l'université de Kara, en année Licence ; le niveau Master n'ayant démarré à Kara qu'en 2016-2017. Presque les mêmes données pour l'année universitaire 2016-2017. Au ministère de tutelle, on parle d'un manque à gagner. Avec la différence normale entre les coûts d'inscription basée sur le niveau des études suivies ou la technicité des disciplines enseignées – les étudiants en Master et Doctorat devant payer plus cher que ceux de Licence, sans oublier le Master professionnel encore plus cher –, le «ratio du manque à gagner s'élève à une moyenne de 279.780 francs Cfa par étudiant de l'université de Lomé et de 118.667 francs Cfa par étudiant de l'université de Kara».

En fait, tout est parti des difficultés liées à la reconnaissance mutuelle des études et des certificats, diplômes, grades et autres titres de l'enseignement supérieur. Préoccupée, et pour surmonter ces difficultés, l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco) a adopté six conventions entre 1975 et 1983, dont la convention des Etats d'Afrique dénommée «Convention sur la reconnaissance des études et des certificats, diplômes, grades et autres titres de l'enseignement supérieur», adoptée le 5 décembre 1981 en Tanzanie. A la faveur de la mondialisation, le savoir, les fruits de la recherche et l'enseignement sont devenus des objets de commerce qui échappent de plus en plus aux pouvoirs publics. Dans ce contexte de marchandisation de

l'enseignement supérieur, qui remet en cause l'assurance de qualité et les conditions d'accréditation, gages d'une juste reconnaissance des qualifications, il a fallu s'y adapter. D'où la recommandation de l'Unesco à la révision des conventions régionales. Les Etats africains ont alors procédé à une révision de la convention le 12 décembre 2014 à Addis-Abeba. La convention révisée vise à promouvoir l'intégration continentale à travers la coopération entre les établissements d'enseignement supérieur en Afrique ; faciliter l'échange et une plus grande mobilité des étudiants, des enseignants et des chercheurs du continent et de la diaspora grâce à la reconnaissance des titres délivrés par d'autres parties dans le but de poursuivre des études supérieures.

Au Togo, la ratification permettra également de bénéficier des mécanismes d'assistance technique de l'Unesco dans le cadre de l'harmonisation du système d'enseignement supérieur en Afrique.

En lien avec les ODD et le Volontariat international de réciprocité 6 Togolais en partance pour un service civique de 9 mois en France

En présence de Mme Victoire Tomégah-Dogbé, ministre du Développement à la base, de l'artisanat, de la jeunesse et de l'emploi des jeunes, l'Ambassadeur de France, Marc Vizey, a reçu à la résidence six (6) volontaires togolais, en partance pour la France en vue d'y effectuer un service civique de 9 mois en lien avec les Objectifs de développement durable (ODD). La rencontre a permis d'échanger sur ce programme pilote porté depuis 2010 par l'Agence nationale pour le volontariat au Togo (ANVT), France Volontaires et l'ONG Ange.

France Volontaires, la plateforme française du Volontariat International d'Echange et de Solidarité, promeut depuis 2010 le Volontariat International de Réciprocité (VIR, grâce à l'adoption de la loi française instituant le Service Civique). Cette loi permet à tous les pays qui accueillent des volontaires français

Parmi les conditions d'une mobilisation accrue des recettes fiscales Un relèvement du taux de pression fiscale «possible» dans la zone Franc

Jean AFOLABI

Rituel répété pour les ministres des finances, les gouverneurs des banques centrales et les présidents des institutions régionales de la zone Franc. Ils se sont encore réunis à Paris, le 5 octobre 2017. En route pour les assemblées d'automne du FMI et de la Banque mondiale à Washington, du 13 au 15 octobre 2017, la délégation togolaise, conduite par le ministre Sani Yaya de l'Economie et des finances, y avait aussi participé. Dans un contexte économique marqué par une reprise modérée de la croissance à l'échelle du continent africain, ils ont rappelé leur souhait d'œuvrer pour le développement de la zone Franc et de mettre en œuvre des politiques économiques adaptées aux intérêts des populations. Ils ont réitéré leur volonté de continuer à faire de cette zone un espace de dialogue ouvert et de coordination des politiques publiques, en lien avec les principaux bailleurs et institutions. A partir de données pour la plupart déjà disponibles au moment de la réunion précédente à Abidjan en avril 2017, ils ont relevé le **recul de la convergence**. En notant, en particulier, les **risques** découlant d'un **ré-endettement rapide**, causé par d'importants déficits publics, et susceptibles de remettre en cause les équilibres internes et externes des Etats concernés. Pour garantir le bon fonctionnement des unions monétaires, les participants à la réunion se sont accordés sur la nécessité d'une appro-



Sani Yaya, Ministre de l'Economie et des Finances

che coordonnée.

Cependant, ils ont noté deux aspects positifs en matière de convergence et de coordination. D'une part, les participants ont salué la mise en place d'un outil interne de suivi régulier de la mise en place de recommandations formulées lors de leurs réunions. La montée en puissance progressive de cet outil au cours des réunions semestrielles à venir contribuera à accentuer leur caractère opérationnel et à améliorer la stabilité monétaire dans la zone. D'autre part, ils ont noté que la totalité des pays membres de l'UEMOA (dont la croissance se maintient depuis plusieurs années et devrait se maintenir à l'horizon 2020 à plus de 6%, bien au-dessus de la croissance moyenne des pays africains) ont conclu un programme avec le FMI ; ce qui contribue au renforcement de la gestion budgétaire et à la coordination des réformes mises en œuvre. Une dynamique analogue est observable dans la CEMAC, où quatre pays ont con-

clu un programme avec le FMI et où les deux autres sont en cours de négociation.

Les ministres des finances, les gouverneurs des banques centrales et les présidents des institutions régionales ont ensuite débattu des modalités d'une **mobilisation accrue** des recettes fiscales non-pétrolières et se sont accordés sur un ensemble de principes à ce sujet. En zone UEMOA comme en zone CEMAC et dans l'Union des Comores, et de manière parallèle au renforcement de la gestion financière publique, une telle mobilisation accrue des recettes fiscales passera par *l'élargissement des assiettes, le renforcement de la transparence et des capacités des administrations fiscales, l'harmonisation de certaines règles au niveau sous-régional, ainsi que la bonne coopération*, tirant notamment parti des nouveaux outils numériques, entre tous les acteurs publics et privés concernés. A ces conditions, les participants estiment possible un **relèvement du taux de pression fiscale** dans les pays de la zone Franc, qui permettra une dynamique favorable d'investissement en faveur du développement, tout en évitant une autre dynamique, défavorable, de ré-endettement rapide sur les marchés régionaux et internationaux. Afin de poursuivre le dialogue et la coordination des politiques fiscales, les participants ont souligné l'intérêt de la plateforme collaborative multi-bailleurs qui y est dédiée et ont convenu de prolonger leurs travaux en vue de la réunion d'avril 2018, à Brazzaville sur invitation des autorités congolaises.

Ils ont enfin discuté des prochaines étapes de la revue du cadre de viabilité de la dette et fait le lien avec la nécessité d'une mobilisation accrue des recettes fiscales.

A rappeler qu'au Togo, pour les ressources internes, il est dit que la politique fiscale et la poursuite des réformes fiscales notamment l'élargissement de la base fiscale, qui visent à desserrer l'étau sur les grandes entreprises associées à la recherche de nouvelles niches fiscales ainsi que l'innovation fiscale, permettront d'améliorer le **taux de pression fiscale** qui se **chiffrerait à 22,1% en 2017**.



Les 6 volontaires togolais en partance pour la France

d'envoyer en France des jeunes pour effectuer un engagement de service civique. C'est dans ce contexte que France Volontaires Togo, en partenariat avec l'Agence nationale pour le volontariat au Togo (ANVT) et certaines associations nationales togolaises, a entrepris depuis 2015 une dynamique d'envoi de jeunes togolais en France. Une première vague de cinq volontaires (4 de l'ANVT et 1 de l'ONG ANGE) a participé à ce programme entre 2015 et 2017. Cette 2^{ème} vague de 6 volontaires (3 de l'ANVT et 3 de l'ONG ANGE)

est partie le 2 octobre 2017 en France.

Les partenaires d'accueil en France sont: la Délégation Catholique pour la Coopération (DCC) pour les volontaires de l'ANVT, et l'Association "AVENIR en HERITAGE" pour les volontaires de l'ONG "ANGE". Pour une durée de 8 à 9 mois, les volontaires togolais participeront à des missions en lien à l'atteinte des Objectifs de développement durable (entrepreneuriat social, animation radiophonique, accompagnement de personnes fragiles...).

FOOTBALL/ CM 2018

La Côte d'Ivoire va batailler jusqu'au bout

La 5e journée des matches qualificatifs pour la Coupe du Monde FIFA, Russie 2018, disputée le weekend n'a pas permis de décanter la situation dans les groupes A, C et D, à l'opposé des groupes B du Nigeria et E de l'Egypte. La 6e journée prévue pour le mois de novembre s'annonce tendue surtout dans le groupe C où Ivoiriens et Marocains devront batailler à Abidjan pour le billet.

Hervé A.

Un mois après sa défaite à domicile face au Gabon (1-2), la Côte d'Ivoire a essuyé une nouvelle contre-performance dans les éliminatoires du Mondial 2018 vendredi au Mali (0-0). Sauf que cette fois le Maroc risque d'en profiter pour lui ravir les commandes du groupe.

En déplacement à Bamako vendredi à l'occasion de l'avant-dernière journée des éliminatoires du Mondial 2018, les Eléphants n'ont pas pu faire mieux qu'un triste match nul face au Mali (0-0). Dépassés dans l'engagement face à des Aigles qui jouaient pourtant surtout pour l'honneur, les hommes de Marc Wilmots ont été tout heureux de ne pas concéder l'ouverture du score dans ce match accroché.

Mais les locaux ont manqué de précision dans le dernier geste puisque Moussa Doumbia a trouvé la barre à l'heure de jeu ! Privés de nombreux cadres (Seri, Zaha, Gervinho,...), les Ivoiriens se sont réveillés dans les dernières minutes, frôlant le hold-up mais Kalou s'est heurté à la main ferme de Diarra au ras du poteau.

Le Maroc profite des contre-performances de la Côte d'Ivoire, pour

s'emparer des commandes du groupe avec un point d'avance sur les Eléphants après sa victoire sur le Gabon 3-0. C'est donc en position de force que les hommes d'Hervé Renard se rendront en Côte d'Ivoire dans un mois puisqu'un nul leur suffira pour valider leur billet.

Dans le groupe A, la Tunisie, en s'imposant 4-1 à Conakry samedi face à la Guinée, déjà éliminée, a fait un pas de plus vers la qualification. Les Aigles de Carthage entameront la dernière journée avec trois points d'avance sur la RD Congo, qui a fait le boulot en battant la Libye 2-1 pour rester en vie.

Dans le groupe D, avec 8 points (+4), le Sénégal obtiendra sa qualification s'il gagne son prochain match contre l'Afrique du Sud à Polokwane, le 10 novembre prochain. En tête du groupe D des éliminatoires du Mondial 2018 avant samedi, le Burkina Faso tombe de haut en s'inclinant 3-1 en Afrique du Sud lors de la 5e et avant-dernière journée, laissant l'occasion au Sénégal de prendre la tête du groupe.

Les deux qualifiés

En battant le Congo-Brazzaville 2-1, dimanche, l'Egypte obtient son billet pour le Mondial 2018. Avec les trois points de la victoire, les Pha-



raons qui comptent 12 points, ne peuvent plus être rejoints par les autres équipes de son groupe de qualification (E). L'Egypte retrouve la Coupe du Monde après 27 ans d'attente, la dernière présence des Pharaons au Mondial datant de 1990. Ce retour à la Coupe du Monde porte la marque de l'attaquant vedette des Pharaons, Mohamed Salah (Liverpool, Angleterre) auteur des deux buts de la victoire. Le but congolais a été marqué par l'attaquant Bouka Moutou de Dijon (France).

Samedi, le Nigeria a obtenu sa qualification après sa victoire 1-0 devant la Zambie. Avec cette victoire, les Super Eagles relèguent leur adversaire à 6 points à une journée de la fin des éliminatoires et s'assurent la première place du groupe

B, synonyme de qualification pour le Mondial 2018.

Face aux Chipolopolo, les hommes de Gernot Rohr ont maîtrisé leur sujet, mais ils ont tardé à se procurer des occasions nettes. La pression s'est accentuée après la pause et après une superbe parade de Mweene puis un gros raté d'Ighalo, le Gunner Iwobi a enfin trouvé la faille en reprenant en pleine surface un centre de Shehu pour fusiller Mweene (1-0, 73e) et envoyer le Nigeria en Russie !

En habitués, les Nigériens participeront à leur 5e phase finale de Mondial lors des 6 dernières éditions. De quoi donner lieu à de belles scènes de liesse sur le terrain et en tribunes dans un stade d'Uyo en ébullition.

PRIX PUSKAS 2017

Un Africain parmi les trois finalistes

Les finalistes du Prix Puskas de la FIFA sont désormais connus. Les buts de la vénézuélienne Deyna Castellanos, du français Olivier Giroud et du sud-africain Oscarine Masuluke ont été choisis par des centaines de milliers de passionnés à travers le monde, parmi une première sélection de dix buts.

Le premier tour de l'élection s'est achevé le lundi 9 octobre pour laisser place au second tour. Les votes récoltés par les finalistes lors de chacun des deux tours seront addition-

nés pour désigner le grand gagnant, qui sera couronné durant la soirée de gala programmée fin octobre.

Les votes resteront ouverts jusqu'au jour de la cérémonie, qui aura lieu le lundi 23 octobre. L'auteur du but qui aura reçu le plus de voix viendra sur la scène du prestigieux London Palladium pour recevoir son prix.

Deyna Castellanos est la deuxième Vénézuélienne à figurer parmi les finalistes. L'an dernier, sa compatriote Daniuska Rodriguez était déjà montée sur le podium de

cette élection très disputée. Également nommée pour le titre de The Best - Joueuse de la FIFA 2017, Castellanos s'est distinguée en marquant un but extraordinaire depuis la ligne médiane contre le Cameroun, en Coupe du Monde Féminine U-17 de la FIFA, Jordanie 2016.

Olivier Giroud est le premier Français à atteindre ce stade de la compétition, mais le septième représentant de son pays à être nommé. L'attaquant d'Arsenal doit sa présence à un "coup du scorpion" audacieux et parfaitement exécuté contre Crystal

Palace, en Premier League anglaise.

Oscarine Masuluke n'est pas seulement le premier joueur de son pays à se qualifier pour la finale du Prix Puskas ; il est aussi le premier Africain à franchir ce cap. Plus incroyable encore, Masuluke est le premier gardien de but à se hisser en finale, un exploit qu'il doit à sa bicyclette phénomenale. Ce geste complètement fou, qui avait permis à Baroka d'égaliser contre les Orlando Pirates, a fait rêver les téléspectateurs de toute la planète.

BASKET BALL/ COUPE DU MONDE 2019

L'Euroleague rejette la proposition de la FIBA et maintient sa position

L'Euroleague a rejeté la proposition de modification de calendrier de la FIBA qui aurait permis la libération des joueurs de sa compétition lors des qualifications pour le Mondial 2019.

En conflit autour de la libération des joueurs d'Euroleague pour les nouveaux matches internationaux intronisés cette saison lors de "fenêtres" (en novembre et février) où se joueront les qualifications pour le Mondial 2019, les deux instances ne parviennent toujours pas à tomber d'accord.

La FIBA avait pris les devants en



décidant de déplacer plusieurs matches, poussant l'Euroleague à modifier également son propre calendrier pour permettre aux joueurs de combiner les deux compétitions.

Mais les clubs de l'épreuve reine,

réunis vendredi, ont opposé une fin de non recevoir à la Fédération internationale, citant par communiqué son "incapacité à résoudre le problème majeur des matches joués lors des fenêtres internationales :

la non disponibilité de tous les meilleurs joueurs, y compris ceux des Championnats nord-américains". Traduction: si la NBA n'est pas contrainte de libérer ses joueurs, l'Euroleague ne voit pas pourquoi elle devrait se plier elle à la volonté de la FIBA.

Celle-ci a réagi, également par voie de communiqué : "Une opportunité en or a été manquée. Cette décision confirme que l'Euroleague ne défend que les intérêts particuliers d'un petit nombre de clubs au détriment de son sport et de toute la famille du basket".

Andrea Pirlo va prendre sa retraite !

En décembre prochain, une page du football va se tourner. En effet, Andrea Pirlo, qui joue aujourd'hui à New York City FC (MLS) a fait une annonce sur son futur et celui-ci, en tant que joueur va prendre fin.

Tous les amoureux du football connaissent le nom d'Andrea Pirlo. Le champion du monde 2006 avec l'Italie, qui a fait les beaux jours de l'AC Milan, mais aussi de la Juventus Turin, s'est exilé depuis l'été 2015 outre-Atlantique, aux États-Unis pour évoluer avec le club de New York City FC. Dans un entretien accordé à la Gazzetta dello Sport, Il Architetto a fait un gros point sur son avenir et à 38 années, il va bien arrêter sa carrière.

"Tu te rends compte toi même quand le moment est venu d'arrêter. Tous les jours, j'ai des problèmes physiques, je n'arrive plus à m'entraîner comme je le voudrais. À mon âge, il est temps d'arrêter. Je ne vais pas jouer jusqu'à 50 ans. Je ferai autre chose", a confié pour commencer l'ancienne idole de San Siro (2001-2011). Mais est-ce pour autant qu'il va quitter le monde du football après 23 années dans le monde professionnel du ballon rond ?

Cela est loin d'être une certitude. En effet, des rumeurs l'annonçaient comme futur adjoint d'Antonio Conte, qu'il a connu lorsque le milieu de terrain évoluait à la Juventus Turin, à Chelsea. "Je ne le sais pas encore. Je vais rentrer déjà en Italie en décembre. L'adjoint de Conte ? Il s'en raconte des choses. J'ai des idées, mais j'ai du temps pour en décider", a-t-il ainsi répondu.

Le Bayern justifie le choix de Heynckes

La direction du Bayern Munich a présenté à la presse son nouvel entraîneur, le revenant Jupp Heynckes, 72 ans, et expliqué ce choix particulièrement surprenant.

Le Bayern Munich a frappé fort il y a onze jours en limogeant Carlo Ancelotti après la débâcle du Parc des Princes (0-3). L'Italien s'était mis une partie du vestiaire à dos, et le duo de dirigeants bavarois, Rummenigge et Hoeness, a tranché en faveur des mécontents. Dès lors, tout le monde a imaginé Thomas Tuchel sur le banc de touche. Libre et allemand, l'ancien coach du Borussia Dortmund ressemblait au choix idéal. Mais il n'a pas fait l'unanimité. Après plus d'une semaine de tâtonnements, le Bayern a finalement fait appel à un ancien de la maison, Jupp Heynckes, âgé de 72 ans ! Une décision qui a beaucoup surpris outre-Rhin, mais que Rummenigge, Hoeness et Salihamidzic (le directeur sportif) ont justifié lors de la conférence de presse de présentation.

"Jupp est un homme qui connaît le FC Bayern de l'intérieur et de l'extérieur. Je pense que, avec toute son expérience, c'est le bon choix. (...) Heynckes est le champion absolu du football. Il sait ce qu'il doit faire. Nous en sommes convaincus", a assuré Rummenigge, vite rejoint par Hoeness: "nous sommes tous arrivés à la conclusion que Jupp est la meilleure solution." Hasan Salihamidzic a enfoncé le clou. "Dès les premières discussions, les idées claires de Jupp Heynckes m'ont beaucoup impressionné".

Et le principal intéressé là-dedans ? Forcément, il a été interrogé sur son âge. "Physiquement et mentalement, je suis prêt", a-t-il assuré. "L'âge n'est qu'un nombre. Je me sens encore jeune."

La Mannschaft s'offre un sans-faute

L'Allemagne a déroulé face à l'Azerbaïdjan pour son dernier match des qualifications de la Coupe du Monde 2018 avec une victoire 5-1.

Une campagne parfaite pour l'Allemagne (10 victoires en 10 matches et 30 pts). Déjà qualifiée pour la Coupe du Monde 2018 après une victoire en Irlande du Nord (1-3), jeudi soir, l'Allemagne recevait à Kaiserslautern l'Azerbaïdjan ce dimanche soir pour son ultime match des éliminatoires du Mondial 2018 dans le groupe C. Les Allemands ont bien négocié cette dernière rencontre en s'imposant (5-1).

Le milieu de Schalke 04 Goretzka (6e) a débloqué la partie en trompant le portier adverse à l'aide d'une talonnade sur un corner tiré du côté droit de Kimmich. Par la suite, les hommes de Joachim Low ont perdu sur blessure deux défenseurs centraux.

Il s'agit de Sule du Bayern Munich et de Mustafi d'Arsenal. Perturbés par ces faits de jeu, les visiteurs ont profité pour égaliser par Sheydaev (34e). En secondé période, les locaux ont pris les choses en main pour éteindre tout espoir à leur adversaire. Le buteur d'Hoffenheim Wagner (54e) a repris victorieusement une tête sur une service de Brandt. Il a inscrit son 5 buts en 3 matches. Rudiger a participé aussi à la démonstration en marquant le troisième but de la tête (64e). Un doublé de Goretzka (66e) et une frappe lointaine de Can (81e) ont finalisé le succès de la Mannschaft. Le champion du monde en titre se rendra en Russie l'année prochaine avec un statut de favori à sa propre succession.

Dans cette poule C, le verdict était déjà acté. Malgré son revers à domicile face à l'Allemagne jeudi soir, l'Irlande du Nord était assuré de finir deuxième (19 points). Un doute subsistait concernant leur présence ou pas en barrage. Les Nord-Irlandais se déplaçaient en Norvège et sont inclinés (1-0). Une défaite sans conséquence car ils disputeront bien les barrages en novembre prochain. Ça ne sera pas le cas de la République Tchèque, facile vainqueur de la faible sélection de Saint Marin (5-0) qui se classe troisième avec 15 pts.

Soulagement des populations de Blitta

Le projet SAFETY pour les premiers secours et les emplois

Le gouvernement togolais par son ministre de la sécurité et de la protection civile, Yark Damehane, a procédé vendredi à des dons de matériels dans la préfecture de Blitta, ville distante de 236 kilomètres au nord de la capitale Lomé. Composé de 92 tricycles ambulances, 92 motos deux roues, 46 tricycles passagers et 46 tricycles bagages, ce don se situe dans le cadre du lancement officiel de la phase exécutoire du projet «SAFETY» qui va couvrir tout le territoire togolais grâce aux pompiers volontaires rassemblés au sein de l'ONG «Association des pompiers volontaires».

Eric J.

Ce projet né avec la Délégation à l'Organisation du Secteur Informel (DOSI) sous l'impulsion de sa directrice Ingrid Awadé est donc une initiative de l'ONG «Association des pompiers volontaires (ASPV)». Il a bénéficié du partenariat du ministère de la sécurité et de la protection civile, du ministère de la santé, du ministère de l'action sociale et aussi de divers dons de bonnes volontés. Il s'agit pour ses tenants, de prendre des mesures justes ici et maintenant pour répondre aux besoins et manque de dispositif de secours et d'évacuation d'urgence dans les hameaux les plus reculés du pays.

Une peine partagée

Au Togo, en effet, le corps des sapeurs-pompiers n'était basé que dans deux villes à savoir Lomé et Kara, puis plus tard dans tous les chefs-lieux des régions. Et même si un vaste programme de décentralisation des services de secours et d'urgence notamment du corps des sapeurs-pompiers est en train d'être ficelé par le gouvernement avec l'appui de la Banque Mondiale, les besoins liés aux secours restent pressants et ne peuvent attendre. C'est pourquoi, le ministre Yark Damehane soutient que, le projet «SAFETY»



Col. D. Yark remettant les clés d'un tricycle à un pompier volontaire

est un modèle de solution complémentaire qui mérite d'être encouragé. «Il est un secret pour personne que les populations des villages et hameaux lointains sont confrontées à beaucoup de difficultés lorsqu'il est question dans des cas d'urgence médicale d'évacuer les malades, les femmes enceintes, les blessés, etc des zones rurales et péri-urbaines vers les services de santé les mieux indiqués pour y recevoir des soins appropriés», acquiesce-t-il à la suite du coordinateur dudit projet. «L'acheminement en urgence des patients en zones rurales et périurbaines vers les centres de santé, reste un enjeu considérable», a plaidé Rock Lamboni, coordinateur national SAFETY.

Une pierre deux coups

Tout en résolvant l'équation de l'absence du corps des sapeurs-

pompiers dans toutes les localités, l'État et ses entités avec le projet «SAFETY» veulent aussi réduire le taux de chômage et du sous-emploi des jeunes et régulariser le secteur informel précisément celui des taxi-motos. C'est un monde

Pour faciliter la mobilité des populations dans l'espace CEDEAO

Cina Lawson plaide pour une réduction des coûts de communication

(suite de la page 3)

clusion financière, les échanges et le désenclavement des zones rurales.

Au Togo par exemple, pour assurer la démocratisation de cet outil auprès de la population, le gouvernement a décidé de procéder à la suppression de la TVA sur les équipements informatiques et termi-



Une vue partielle des tricycles

«devenu depuis quelques années un casse-tête pour les services étatiques en charge de la sécurité routière», a laissé entendre le Col. Yark.

Dans son rapport 2012 sur les tendances mondiales de l'emploi des jeunes, l'Organisation Internationale du Travail (OIT) affirme que le taux mondial de chômage des jeunes pour l'année 2012, reste bloqué à son plus haut ni-

veau de crise et ne devrait pas redescendre avant 2016 au moins. Au Togo, le taux de chômage et de sous-emploi des jeunes était estimé à 28,6% en 2011. Cette situation constitue l'une des préoccupations majeures des pouvoirs publics et de ses partenaires. L'une des solutions à cette préoccupation est le recours à l'entrepreneuriat et c'est dans cette optique que les initiateurs du projet

SAFETY l'ont pensé.

372 jeunes diplômés sans emploi dont une vingtaine de femmes ont donc été recrutés et formés en secourisme, code de la route et entrepreneuriat. Ils seront déployés sur tout le territoire national pour l'exécution dudit projet.

Les volontaires bénéficiaires pour leur part ne cachent pas leur joie et promettent l'assiduité pour une bonne marche du projet.

Programme de mécénat

TOGO CELLULAIRE lance son projet «Rentrée solidaire»

L'opérateur de téléphonie mobile TOGO CELLULAIRE est encore venu au secours des élèves vulnérables comme il le fait depuis quelques années. Il a offert le 03 octobre gratuitement des kits scolaires aux enfants démunis, orphelins etc. Afin de leur permettre de commencer la rentrée scolaire en toute quiétude. Cette remise de dons au ministère de l'action sociale marque le début de son programme «Rentrée solidaire». Les dons composés de cahiers, des ardoises de stylos, de crayons de vivres alimentaires etc vont permettre aux enfants dont les parents n'ont pas les moyens de leur payer des fournitures de pouvoir regagner en toute quiétude, leurs camarades en classe.

La ministre en charge de l'action sociale Yentcharé Tchanbignadi Kolani a remercié l'opérateur de téléphonie mobile pour ce geste et estiment que ces kits vont aider les populations de tout le pays les enfants démunis les orphelins et surtout les nécessiteux. «Nous témoignons notre gratitude à TOGOCEL



Laurent Boukpéssi de Togocel remettant les lots fournitures à Raoul Amoyi, Pdt du Lions Club Lomé Diamants

et nous lançons un appel aux autres sociétés de leur emboîter le pas» a précisé la Ministre.

A travers ce geste TOGOCEL veut monter aux populations togolaises qu'il réalise le volet social de ses programmes. «Quand on parle du Togo on parle de l'avenir de ses enfants. Ce sont des futurs ministres et il serait injuste qu'ils n'étudient pas à cause de manque de moyens» a précisé le Directeur Commercial de Togo cellulaire Bawbady AGO BAZAA.

C'est dans le même cadre que ce vendredi le Lions Club Lomé Diamants a reçu à son tour un im-

portant lot de kits scolaires et de vivres, ce jeudi 5 octobre à son siège, Hôtel Vivi Royal. La cérémonie a été présidée par son président, M. Raoul Amoyi et le M. Laurent Boukpéssi, Chef division Marketing et communication de Togocellulaire. Pour le Lions Lomé Diamant, ce lot est particulièrement destiné à la communauté scolaire de Zalivé, dans la préfecture des Lacs.

Les activités de cette campagne de remise de dons vont toucher toutes les localités du Togo et prendra fin en novembre.

naux mobiles. «Dans une dynamique de réduction de la fracture numérique et des disparités technologiques régionales, il serait opportun à terme, de s'intéresser à la suppression de l'intégralité des taxes du cordon douanier sur les terminaux de communication» plaide Cina Lawson. Elle relève que pour accroître la pénétration du mobile, il faut encourager par la même occasion les échanges, l'accès à l'internet haut-débit est une priorité car, le constat est fait aujourd'hui qu'en plus du coût élevé des communications, l'accès et la qualité du réseau fournit, notamment, le réseau internet, est souvent décrié. La ministre conseille que face à la dynamique actuelle, les offres traditionnelles voix et message, ont vocation à disparaître au profit d'internet via des outils tels que WhatsApp et Viber. «C'est pourquoi, des efforts particuliers doivent être déployés pour généraliser et pérenniser, à un coût abordable, l'internet haut-débit» dit-elle.

Il est intéressant de souligner que c'est dans cette démarche que s'inscrit la révision de l'Acte additionnel relatif à l'accès et au service universels. Les gouvernements concernés doivent notamment assurer la promotion de l'accès à large bande à bas coût depuis le niveau local jusqu'au niveau international tout en impliquant les secteurs essentiels comme la santé, l'éducation et l'agriculture. «En ce sens, au Togo, nous avons procédé au déploiement d'un vaste réseau de hotspots wifi ainsi qu'au raccor-

dement à la fibre optique de 121 bâtiments sur l'ensemble des cinq campus universitaires et hospitaliers du pays. Désormais, ce sont 72.000 étudiants, professeurs, personnel administratif et médical, qui bénéficient d'une connexion internet haut-débit pour optimiser la réalisation de leurs missions», renseigne la ministre togolaise en charge de l'économie numérique.

En plus, pour assurer une forte pénétration des TIC à tous les niveaux et pour adapter la formation dispensée aux besoins du marché de l'emploi, le Togo a également déployé un environnement numérique de travail (ENT) dans l'ensemble des lycées techniques et scientifiques du pays. Des outils TIC et de gestion de la vie scolaire ont ainsi été installés.

Concernant le secteur agricole, le dispositif Agri-PME mis en place par le gouvernement est pleinement opérationnel. Il révolutionne la distribution des subventions des engrais agricoles en faisant du téléphone mobile de plus de 75.000 agriculteurs, un véritable porte-monnaie électronique.

«Le déploiement d'infrastructures à large bande est donc indispensable pour la pérennité et la réussite d'un marché unique» croit savoir Cina Lawson. Elle indique qu'en raison des limites des stratégies nationales respectives, de l'ampleur des infrastructures à déployer et de leur coût, l'adoption d'une stratégie communautaire et d'une politique de partage de ces infrastructures sont nécessaires.

De nouveaux axes devraient également être dégagés pour per-

mettre un aménagement numérique du territoire optimal dans l'espace CEDEAO en étudiant la possibilité d'une coordination technique et économique des projets relatifs à la construction d'infrastructures dans les Etats. La mise en œuvre de cette stratégie globale, s'inscrit dans la continuité des réalisations déjà accomplies dans la zone CEDEAO au cours de ces dernières années pour concrétiser ce marché unique. Ces efforts doivent donc être poursuivis, d'autant que cette ambition de marché unique des TIC et de mise en place d'un réseau commun, n'est pas propre aux Etats d'Afrique de l'Ouest, mais elle est également au cœur des préoccupations de tout le continent par l'ambition d'un «réseau unique africain» de l'Alliance Smart Africa.

Il est donc indispensable d'œuvrer d'abord au niveau sous-régional puis au niveau continental, pour l'essor d'un marché dynamique des TIC afin de fournir aux populations, les outils nécessaires au développement et à la modernisation. Les TIC doivent contribuer pleinement à la croissance des pays de la sous-région et leur maîtrise par la jeunesse est incontournable pour une insertion réussie dans la société et la vie active. «Leur maîtrise est également indispensable face à leur expansion massive et difficilement contrôlable donnant naissance à de nouvelles problématiques sur lesquelles il nous faudra nous interroger, notamment l'utilisation responsable des réseaux sociaux» a insinué Cina Lawson.

Artisanat/ pour le développement du secteur

L'assemblée consulaire officiellement installée pour quatre ans

Etonam Sossou

Les membres du bureau exécutif des de l'Union des chambres régionales de métiers du Togo ont été investis dans leurs fonctions le 09 octobre 2017, au Palais des Congrès de Lomé. Elus pour quatre ans, (2017-2021), ces délégués mandatés par leurs paires seront les porteurs des artisans auprès du gouvernement. Ils ont jusqu'à la fin de leur mandat à remplir entre autres missions: la mise en œuvre de la politique des chambres; les avis sur toutes les questions intéressant la gestion de l'administration et le fonctionnement des chambres; la définition des orientations pour un meilleur devenir du secteur (actions à mener pour le développement du secteur la promotion des entreprises coopératives); l'organisation de l'apprentissage, etc. " *L'artisanat, au regard de son répertoire de métiers riche et diversifié, est un formidable gisement d'activités et partant un véritable pourvoyeur d'emplois. Le secteur étant très créateur d'emplois, son importance dans la lutte contre le chômage ne doit pas être sous-estimée* " a affirmé la Ministre

en charge de l'artisanat, Mme Vic-toire Tomégah-Dogbé, dans son mot de circonstance. Avant d'ajouter que ce secteur joue un rôle d'avant-garde et de propulseur du développement de plusieurs autres secteurs, en l'occurrence, l'agriculture, l'industrie, le commerce, le tourisme etc.

En effet, sur initiative du chef de l'Etat Faure Essozimna GNASSINGBE, le gouvernement togolais a entrepris un vaste programme de restructuration et de professionnalisation du secteur de l'artisanat. Au titre des actions l'on relie: l'adoption d'une politique nationale de développement de l'artisanat orientant les partenaires dans leur intervention; l'adoption d'une loi portant code de l'artisanat en République Togolaise et l'adoption d'un règlement portant code communautaire de l'artisanat dans l'espace UEMOA (des instruments juridiques qui ont pour but d'améliorer leur contribution à la croissance économique du pays). D'autres mesures et mécanismes non moins importants ont été également mis en place par le gouvernement pour renforcer les capaci-

tés des acteurs (centres de ressources pour l'artisanat, formations) faciliter l'insertion professionnelle des jeunes artisans (Faiej, Pradeb, Fnfi), promouvoir l'accès des produits artisanaux aux marchés nationaux et régionaux (CADEB, participation aux foires) et doter le secteur d'un système d'information et de gestion. En août, le Togo a obtenu le Visa pour l'exportation de son Textile vers les Etats Unis d'Amérique. " *C'est une grande opportunité pour les artisans Togolais et ils doivent cultiver encore plus l'excellence pour en profiter. En suivant le processus d'éligibilité à l'AGOA, ils gagneront en professionnalisme et en rigueur et devenir des ambassadeurs du Togo à l'international* ", a précisé la Ministre en charge de l'artisanat.

L'investiture des membres est l'aboutissement d'un processus qui a démarré avec une rencontre entre la Ministre en charge de l'Artisanat et l'ensemble des acteurs du secteur, y compris tous les présidents des chambres préfectorales et régionales, à Sokodé en mars 2017. Cette réunion a permis aux participants de faire le bilan du sec-



teur depuis 2011 et partager le contenu des nouveaux textes adoptés. Ensuite il y a eu deux rencontres avec les préfets à Notsè (préfets des plateaux et maritimes les PDS des arrondissements de Lomé) et à Kara (préfets des régions centrale, Kara et savanes) pour échanger toujours sur le processus électoral et surtout la responsabilité des Pré-fets. " *Suite à ces ateliers, les pré-*

fets ont proposé les membres des commissions électorales ad-hoc devant conduire les élections dans chaque préfecture. Un arrêté du ministre a nommé ces membres et la Direction de l'Artisanat a procédé à leur renforcement de capacité avant de les lancer dans leur mission. Avec donc les sensibilisations 54 000 se sont inscrits au registre de métier contre 31000 fin

2016 ", a précisé le Directeur de l'Artisanat, Dermame Moutala.

L'artisanat togolais couvre environ 18% du PIB. Il se présente aujourd'hui comme un excellent créneau porteur eu égard aux immenses potentialités qu'il renferme en termes de création d'emplois, de valorisation de produits locaux, de génération de revenus et partant, de contribution à la lutte contre la pauvreté. Le secteur de l'artisanat couvre 8 branches d'activités à savoir: l'agroalimentaire et la restauration; les mines, carrières, construction et bâtiment; les métaux, construction métallique, électro mécanique, mécanique, électricité; bois mobilier et ameublement; textile habillement cuir et peaux; audiovisuel et communication; hygiène et soins corporels; artisanat d'art et décoration.

Préservation de la faune

Un trafiquant de pointes d'ivoire arrêté et déféré à la prison

Les agents de l'Office Central de Répression du Trafic Illicite de Drogue et du Blanchiment (OCTRIB) et du Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières (MERF) en collaboration avec EAGLE-Togo, ont interpellé ce lundi 02 octobre 2017 à Lomé, un ex-agent de la Marine togolaise en possession de 3 pointes d'ivoire brutes et une pointe sculptée est arrêté et déféré à la prison civile de Lomé, le 06 octobre.

Le présumé trafiquant de pointes d'ivoire a été pris en flagrant délit au cours d'un contrôle de routine des agents d'OCTRIB, au niveau du grand carrefour de GTA. En effet, GUMEDZOE Koffi Mawuli, c'est de lui qu'il s'agit, était à bord d'un taxi avec les pointes d'ivoire, avant son arrestation. Lorsque le taxi qu'il a affrété a été immobilisé, il a tenté de tromper la vigilance des contrôleurs en leur faisant croire qu'ils sont collègues avant de reconnaître propriétaire des pointes d'ivoire.

Il lui est reproché le délit de détection, circulation et commercialisation de pointe d'ivoire d'éléphant réprimé par la loi cadre de l'environnement du Togo qui dans son article 62 stipule que l'exploitation, la commercialisation et l'exportation de ces espèces animales et végétales protégées sont réglementées. Malheureusement des défenses d'ivoire d'éléphant transitent par le Togo où ils sont transformés rapidement en bijoux, et être exportés rapidement et en grande quantité vers l'Asie. L'article 796 du code pénal du Togo stipule: " *Quiconque*



fait circuler, vend, importe, exporte ou fait transiter le animaux sauvages, vivants, des trophées sans autorisation est puni d'une peine d'emprisonnement d'un (1) an à six (6) mois et d'une amende de cent (100) mille à cinq (5) cent mille francs CFA ou de l'une de ces deux peines "

Le crime faunique est un crime organisé transnational qui occupe le 4ème rang de commerce illicite dans le monde après la drogue, les armes et les êtres humains, selon l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN). Il engrange des bénéfices illicites d'environ 19 milliards de dollars chaque année. Il ne s'agit pas du simple braconnage localisé.

Le commerce illégal des espèces sauvages menace la survie de nombreuses espèces dans la nature. Au cours des trois dernières années, environ un cinquième de la population totale d'éléphants d'Afrique a été tuée pour l'ivoire,

selon l'UICN. L'escalade du trafic d'espèces sauvages au cours des dernières années constitue une menace pressante pour la conservation et la sécurité dans le monde. Le trafic d'espèces sauvages génère d'énormes profits illégaux pour des organisations criminelles complexes qui sont souvent responsables de l'abattage, du transport et de la commercialisation de produits illégaux issus des espèces sauvages. Le trafic d'espèces sauvages corrompt les gouvernements, porte atteinte à l'État de droit, et contribue au financement du crime organisé et des groupes d'insurgés.

Selon les rapports du Système d'Information sur le Commerce des Eléphants (ETIS), le LRA de Joseph KONY se finance avec la contrebande d'ivoire d'éléphant pour déstabiliser l'Afrique. Chaque 15 minutes, un éléphant est tué pour son ivoire, soit environ 100 par jour.

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°458 DE LOTO KADOO DU 29 Septembre 2017

La LONATO a procédé vendredi dernier au 459^e tirage de LOTO KADOO au grand bonheur des parieurs.

Vendredi dernier, les villes de LOME, NOTSE et TABLIGBO ont recensé des gagnants de gros lots.

A LOME, il a été enregistré trois lots de 1.000.000F CFA, un lot de 1.250.000F CFA, un lot de 1.500.000F CFA, un gros lot de 2.000.000F CFA gagnés auprès des opérateurs 50122, 60133, 90127, 7031, 50336, 50143, 70323 et 3506.

A NOTSE et TABLIGBO ce sont respectivement un lot de 1.000.000F CFA et un gros lot de 2.500.000F CFA qui fait le bonheur de parieurs qui ont tenté leur chance sur les points de vente 20232 et 8047.

Ce sont des lots intermédiaires c'est-à-dire des lots d'un montant inférieur 1.000.000F CFA qui ont été enregistré dans la plupart des villes du pays.

La remise des lots se fera à LOME au siège de la LOANTO et à l'intérieur dans les agences régionales.

Avec la LONATO, JOUEZ PETIT ET GAGNEZ GROS !
BONNE CHANCE A TOUS !

LOTO KADOO

Résultats du tirage N°459 de LOTO KADOO du 06 Octobre 2017

Numéro de base

84 34 79 49 37

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°014 DE LOTO Sam du 30 Septembre 2017

Samedi dernier, c'était le 15^e tirage de LOTO Sam.

Lors du précédent tirage, de nombreux parieurs, ont remporté de lots intermédiaires c'est-à-dire des lots d'un montant inférieur à 1.000.000F CFA dans la plupart des villes du pays. Néanmoins à LOME, il a été recensé plusieurs gagnants de gros lots.

Ainsi, un lot de 1.000.000F CFA, un lot de 1.500.000F CFA et un maxi gros lot de 5.000.000F CFA ont été dénombrés respectivement sur les points de vente 30230, 50222 et 50145 situés à Lomé.

La remise des lots se fera à LOME au siège de la LOANTO et à l'intérieur dans les agences régionales.

Après le grand tirage régional du 28 juillet 2017, des gros lots restent encore à gagner au grattage et au tirage avec les tickets de la TCE 2017. Au grattage, vous pouvez gagner jusqu'à 500.000F CFA.

Au tirage des gros sont encore à enlever

-Pour la série K un lot de 2.000.000F CFA

-Pour la série W un lot de 1.500.000F CFA

Au tirage des lots intermédiaires, plus de 600 lots allant de 5.000F CFA à 100.000F CFA vous attendent. Alors n'hésitez pas ! Tentez votre chance en achetant à 200F CFA vos tickets de la TCE 2017 dans les points de vente habituels (agences, postes de jeux sur ordinateur et auprès des vendeurs ambulants) !

LOTO Sam

Résultats du tirage N°015 de LOTO SAM du 07 Octobre 2017

Numéro de base

60 13 30 70 54

BIG PROMO SMARTPHONES chez TOGOCEL

HUAWEI G POWER
CAMÉRA 5MP AVANT / 13MP ARRIÈRE

DOUBLE CARTE Micro SIM

RÉSEAU 3G+

ÉCRAN 5 pouces (12.7cm)

INFINIX HOT4
CAMÉRA 5MP AVANT / 8MP ARRIÈRE

DOUBLE CARTE Micro SIM

RÉSEAU 3G+ / 2G

ÉCRAN 5.5" HD avec 12 LED rétro-éclairage ultra-lumineux

NUOVA HERO S
CAMÉRA 2MP AVANT / 5MP ARRIÈRE

DOUBLE CARTE Micro SIM

RÉSEAU 3G+ / 2G

ÉCRAN 5.0 pouces

MEMOIRE RAM
2GO
EXTENSION MEMOIRE
JUSQU'A
128GO
MEMOIRE INTERNE
16GB



HUAWEI G POWER 72.000F

MEMOIRE RAM
1GO
EXTENSION MEMOIRE
JUSQU'A
32GO
MEMOIRE INTERNE
16GB



INFINIX HOT4 51.000F

MEMOIRE RAM
512MB
EXTENSION MEMOIRE
JUSQU'A
16GO
MEMOIRE INTERNE
8GB



NUOVA HERO S 31.000F

Disponible dans toutes nos agences et boutiques



LE LEADER

service client : 888 | www.facebook.com/Togocel | www.twitter.com/togocel | www.togocel.tg | certifiée ISO 9001 : 2015 et ISO 14001 : 2015